

Promotion de la santé sur les territoires où l'offre est limitée

> Développement des réseaux d'acteurs de prévention dans les pays Beaujolais et des Monts du Lyonnais

Contacts : Madiana Barnoux, Muriel Durand

« Manger Bouger, la santé dans les quartiers » : prévention
de l'obésité sur Villefranche/Saône et Tarare

PARTENAIRES DU PROGRAMME

Pays Beaujolais : Conseil général du Rhône, CPAM de Villef., Service politique de la ville de la CAVIL, MSA du Rhône, Mairie de Villef., foyer-restaurant l'Accueil (Villef.), CSST Jonathan, PAEJ L'intermède, ANPAA, CPEF, mairie de Chamelet, CIDAG de Villef., CDHS de Villefranche, CLSM de St Cyr, EGI (Ensemble gagnons l'insertion, association Main dans la main, Education nationale, ABC Diététique.

Monts du Lyonnais : Association Vie Libre, Association Familiale (familles d'accueil), BIJ - EREF (Espace Rural Emploi Formation) et Pôle Service à la personne et Contrat Temps Libre Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais, Centre socioculturel St-Laurent de Chamousset, Centre socioculturel St-Symphorien/Coise, Centre socio-culturel de Chazelles/Lyon, Comité de Coordination des Monts du Lyonnais, Lycée Jean Monnet St-Symph/Coise, Mairies de Grézieu le Marché, Larajasse, Longessaigne, Montromant, St-Martin en Haut, MJC de Chazelles/Lyon, St-Symph/Coise, Maison Familiale Rurale St-Laurent de Chamousset, Maison Familiale Rurale St-Martin en Haut, MJC St-Symph/Coise, Mouvement Français Planning Familial.

contexte

Les politiques publiques de santé soulignent de plus en plus l'enjeu d'inventer des programmes permettant de corriger les inégalités de santé observées et de répondre à ce souci partagé de satisfaction des besoins de santé exprimés, latents, en particulier à l'échelle de la proximité.

Cette réflexion autour de l'organisation des ressources, d'abord amorcée autour du soin, notamment dans le cadre des SROS (Schéma Régional d'Organisation Sanitaire), a peu à peu fait son chemin dans le domaine de la prévention.

Ainsi, le SREPS (Schéma Régional d'Education Pour la Santé), élaboré en juillet 2004 en région Rhône-Alpes, soulignait l'urgence d'accompagner une organisation des acteurs susceptible d'offrir un maillage régional pertinent, notamment en capacité de réduire les inégalités géographiques, sociales d'accès à la prévention et de permettre à chacun des usagers, professionnels et bénévoles d'accéder aux ressources en éducation pour la santé.

Le Programme Régional de Santé Publique souligne aujourd'hui l'enjeu de réduire les inégalités de santé et l'affiche comme un axe d'intervention majeur.

Depuis notre place au sein des fédérations nationale et régionale en éducation pour la santé, cet enjeu de développement de possibles en promotion de la santé sur des territoires à distance des villes-centres, des lieux d'implantation de nos structures départementales, peut être visible depuis des demandes, attentes formulées par les professionnels, des acteurs du quotidien.

L'étude réalisée dans le cadre du projet DATAR souligne qu'il ne suffit pas de multiplier les antennes en éducation pour la santé, en prévention pour que le recours aux services soit réalisé et surtout, pour qu'une réelle dynamique en santé vive à l'échelle du local et ce, en résonance avec les politiques de santé définies depuis le régional...

Pour que vive une réelle dynamique locale en santé, plusieurs préalables sont nécessaires. Ce sont ces préalables que le réseau propose de développer, d'accompagner.

1. Construction d'une culture commune en santé :

- La santé et ses représentations
- La santé et les ressources mobilisées
- La santé au-delà du soin

2. Formalisation/contractualisation autour de la santé dans le cadre de territoires de projet

- Des territoires de projet comme cadres d'investissement partagé des élus, des acteurs professionnels
- Des territoires de projet comme espaces en résonance avec espace vécu de la population (réf. CRS 2002)

3. Un nécessaire travail préalable de reconnaissance, connaissance des savoirs, des compétences des acteurs professionnels, des élus

4. Favoriser l'autonomisation des acteurs autour de la santé

- Une démarche d'accompagnement autour de la santé
- L'appui, la mobilisation, l'organisation des ressources disponibles à l'échelle du local

Notre projet pour les territoires ou l'offre est limitée

La volonté de l'ADES du Rhône d'étendre son champ d'intervention en dehors de l'agglomération de Lyon est ancienne. Depuis sa création, l'ADES du Rhône s'efforce de répondre au mieux aux besoins des acteurs de prévention hors agglomération. Néanmoins, force a été de constater que l'éloignement géographique freine les partenariats et qu'il est difficile de calquer des modalités d'actions en zone rurale.

C'est face à cette disparité, particulière au département du Rhône avec un Grand Lyon fort, que l'ADES du Rhône a décidé d'ouvrir une antenne sur la commune de Villefranche-sur-Saône en 2000.

Ce point d'encrage a pour vocation essentielle d'être au plus près des besoins et des attentes des acteurs du Nord du département en terme de prévention et d'éducation pour la santé.

Ses fonctions sont d'assurer de manière adaptée les mêmes missions que le siège de Lyon, à savoir l'accompagnement des acteurs locaux à la mise en place d'action de santé avec leurs publics.

Aujourd'hui bien implantée et identifiée sur l'agglomération de Villefranche, l'ADES du Rhône a su nouer des partenariats étroits avec les différentes structures locales et des cantons voisins des champs de la petite enfance, de la nutrition, de l'insertion sociale et de la prévention des conduites à risques (addictions et sexualité).

Parallèlement, l'ADES est aussi présente sur l'Ouest du département et les Monts du Lyonnais avec 2 programmes de prévention des conduites suicidaires menés sur les cantons de Tarare, et St-Laurent de Chamousset de 2001 à 2005 et un festival ciné santé réalisé en 2005. A ce jour, ces partenariats de l'ouest du département (30 acteurs locaux) travaillent à la constitution d'un réseau autour de Points Information Santé par canton, qui serait relayé sur les communautés de communes par des relais d'éducation pour la santé (centres sociaux, MJC, maisons familiales rurales et BIJ). Le CCML est situé en coordination pour l'ensemble du Pays.

La particularité des modalités de travail sur ces deux axes déterminés par la ruralité, ainsi que la proximité des approches conduit naturellement l'ADES du Rhône à les rapprocher. Il semble effectivement pertinent de créer du lien entre tous les projets qui présentent les mêmes particularités et de pouvoir travailler en cohérence.

Aussi, ce programme inclue 3 actions différentes qui viennent de manière opérationnelle concourir à l'objectif de réduction des inégalités de santé sur ces territoires prioritaires ou l'offre est limitée (zones de soin de proximité de Villefranche-sur-Saône, Tarare, Feurs, Ecully) :

Volet 1 - DEVELOPPEMENT DES RESEAUX D'ACTEURS DE PREVENTION DANS LES PAYS DU BEAUJOLAIS ET DES MONTS DU LYONNAIS

Volet 2 - LA PREVENTION DE L'OBESITE SUR VILLEFRANCHE-SUR-SAONE ET DE TARARE

objectifs de l'action

Objectif général

Optimiser la qualité et l'accessibilité des ressources en santé présentes sur les différents territoires afin de répondre aux enjeux posés par les inégalités territoriales dans le Rhône sur le pays beaujolais, le pays des Monts du Lyonnais et les Vallons du Lyonnais.

- Optimiser la qualité et l'accessibilité des ressources en santé présentes sur les différents territoires afin de répondre aux enjeux posés par les inégalités territoriales sur la région Rhône-Alpes
- Favoriser les logiques partenariales, multiprofessionnelles, inter institutionnelles sur les territoires concernés
- Renforcer les compétences des acteurs et leur autonomie dans leur réalisation de projets partagés en santé

Objectifs opérationnels

1. Antenne de Villefranche-sur-Saône

- Promouvoir l'aide à l'action ainsi que le conseil méthodologique à la démarche de projet en éducation pour la santé avec les acteurs locaux.
- Promouvoir et maintenir l'activité de prêt d'outils et de diffusion de brochures.
- Communiquer et participer aux évènements inter partenariaux.
- Animer des « RDV santé » en direction des acteurs du pays du Beaujolais pour présenter des démarches, des actions et des outils de prévention innovants sur différents thèmes d'éducation pour la santé.
- Mettre en place et animer des temps d'échange entre partenaires de la prévention au niveau local pour :
 - 1/ renforcer des niveaux de collaboration et éventuellement signer une charte d'intervention en prévention,
 - 2/ améliorer et partager le diagnostic des besoins et des territoires non couverts par les actions,
 - 3/ proposer de manière concertée des temps de formation aux acteurs du Pays Beaujolais pouvant répondre à leurs besoins et soutenir le développement de la prévention sur le Pays.
- Mettre en place une dynamique territoriale avec les élus autour des questions de santé et de promotion de la santé sur le nord ouest du pays Beaujolais.

2. Dynamique des Monts et des Vallons du Lyonnais

Accompagner les acteurs socio-médico-éducatifs et les élus au développement des services et ressources autour de la prévention, de l'éducation et de la promotion de la santé sur les Monts et les vallons du Lyonnais.

Monts du Lyonnais :

- Accompagner l'organisation des Points Info Santé mis en place sur les Monts du Lyonnais.
- Participer à l'organisation de temps d'échanges, de rencontres et de formations répondant aux besoins des membres du réseau.
- Accompagner l'élaboration d'un projet commun pour 2009 - 2010.

Vallons du Lyonnais :

- Accompagner la CC des Vallons du Lyonnais et les acteurs locaux à réaliser un diagnostic sur la santé des jeunes du canton, élaborer un programme d'action et le mettre en œuvre.
- Assurer la première étape d'une formation action sur 3 jours pour former les professionnels et bénévoles à la mise en place d'un projet de promotion de la santé avec les habitants pour les enfants et les jeunes des communes.

contenu de l'action

1. Antenne de Villefranche/Saône

- Maintenir la permanence de l'antenne de Villefranche-sur-Saône du jeudi pour l'accueil du public et la diffusion de documentation et d'outils.
- Continuer à développer les accompagnements méthodologiques et les interventions dans les structures dont l'IFSI.
- Participation aux actions des partenaires dont réunions CLSM, ASV Villefranche, comité de suivi « Manger, bouger » Villefranche, animation de bilans de santé (CPAM-MSA).
- Organiser des « RDV santé » de présentation d'actions et d'outils innovants en éducation pour la santé en direction des acteurs locaux.
- Animer des réunions entre acteurs de prévention des conduites à risques des jeunes pour coordonner et programmer la prévention dans le Pays Beaujolais (analyse des pratiques et identification des territoires non couverts).
- Proposer une formation de méthodologie de projets en éducation pour la santé aux acteurs du Pays Beaujolais.
- Mettre en place une journée interprofessionnelle et inter-institutions d'échanges autour de la thématique « Santé et précarité en milieu rural et semi-rural » pour l'ensemble des acteurs du Pays Beaujolais.
- Solliciter le Conseil Général pour la mise en place d'une rencontre locale avec leurs services, leurs partenaires et les élus du « Beaujolais vert » (cantons de Thizy, Amplepuis, Lamure-sur-Azergues, Tarare) autour de la question de la santé (démographie sanitaire et promotion de la santé).

2. Dynamique des Monts et des Vallons du Lyonnais

Pour les Monts du Lyonnais

- Mettre en place un forum outils en nous appuyant sur les Points Info santé
- Constituer avec les responsables des Points Info Santé un fond de ressources documentaires (brochures, plaquettes, outils d'animation...) répondant aux besoins de terrain et mis à disposition dans ces lieux
- Animer des temps d'échanges sur des thèmes de santé et favoriser le lien avec des intervenants locaux ou départementaux spécialisés
- Mettre en place un accompagnement méthodologique et présenter des expériences départementales ou nationales réussies modélisables afin de faciliter l'élaboration du projet commun 2009-2010

Pour les Vallons du Lyonnais

- Réaliser un état des lieux de la santé des jeunes d'après le cahier des charges de la CC
- Elaborer avec les acteurs et les élus des pistes d'action à partir des conclusions
- Assurer une première formation / Action de 3 jours pour enclencher le projet d'actions